

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Notre-mode-de-gestion>

Réseau Sortir du nucléaire > Nous
connaître > Nos finances > **Notre mode de gestion**

4 septembre 2014

Notre mode de gestion

Le fonctionnement de l'association est assuré par un certain nombre de comités, regroupant bénévoles et salarié-e-s.

Un comité de gestion pour les finances et les ressources humaines

Le Comité de gestion prend les décisions de gestion courante opérationnelle, ensuite déclinées par les salariés permanents. Les aspects politiques restent de la responsabilité du Conseil d'Administration, qui décide suite à l'avis du comité de gestion, lorsqu'il s'agit de décisions à fort impact financier ou en terme de ressources humaines. Le comité de gestion se réunit régulièrement par conférences téléphoniques, physiquement, ou par le biais d'échanges dans l'intranet.

Les champs d'intervention du comité de gestion :

- Gestion des ressources humaines et gestion financière courante
- Gestion des demandes de subventions des groupes membres de l'association et des demandes externes dans le cadre d'un fonds de solidarité.
- Élaboration du [rapport financier annuel](#) pour l'Assemblée Générale

L'équipe 2016 du Comité de gestion :

- Philippe GUITER (SUD Rail) et Jean-Claude BRAGOLET (SDN Touraine), co-trésoriers, élus par le CA, suite à l'AG-congrès de la mi février 2016.
- Les autres administrateurs bénévoles membres du comité de gestion sont Brigitte Alban (Rhône-Alpes sans nucléaire) et Pierre Combaz.
- Les délégué-e-s du personnel (Marie FRACHISSE, Mélisande SEYZERIAT, Laura HAMEAUX et Benoît SKUBICH) sont régulièrement consulté.es sur les questions traitées par le comité de gestion. Ils peuvent demander à participer aux réunions du comité de gestion pour les questions en lien avec l'équipe et leur rôle, s'ils le jugent nécessaire.

Le commissaire aux comptes et l'expert comptable

- Comme toutes les associations dont le budget annuel dépasse 150 000 € de dons, le Réseau "Sortir du nucléaire" est soumis au contrôle, chaque année, d'un commissaire aux comptes. Ce contrôle permet de faire évoluer nos pratiques, d'observer une logique rigoureuse en matière de suivi de nos dons, et de veiller à l'utilisation équilibrée de [nos ressources](#).
- En matière de gestion financière, nous travaillons avec un cabinet d'expertise comptable qui nous accompagne au quotidien, dans la rigueur nécessaire à notre travail de gestion et de comptabilité. Cela nous permet de recentrer nos métiers dans leurs applications militantes !

Des questions ?

Pour toutes questions relatives à la gestion financière du Réseau, vous pouvez contacter : annie.orenga@sortirdunucleaire.fr